

DEPARTEMENT du GARD ARRONDISSEMENT de NÎMES CANTON de ST GILLES	COMMUNE DE CAVEIRAC EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° DE20252205_44/290
	Du 22 MAI 2025 à 18 heures30
<u>NOMBRE :</u> De Conseillers en exercice : 27 De Présents : 18 De Votants : 26 Absents ayant donné procuration : 8 Absents excusés sans procuration : 0 Absents non excusés sans procuration : 1 <u>Objet :</u> ASSOCIATIONS - Subventions de fonctionnement 2025 aux associations sportives, culturelles et autres	L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Caveirac étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CHAILAN, Maire, Etaient présents : Mesdames et Messieurs Jean-Luc CHAILAN ; Isabelle MAZAY ; Marc SERVILE ; Odile GIOVANNELLI ; Cyril GUERRE ; Catherine LAPIERRE ; Jérôme BALLESTEROS ; Agnès GHELFI ; Pascal MIARD ; Marion BERLINE ; Sophie DENAT ; Sophie LINGERAT ; Patrick ETIENNE ; Alice BROSSETTE ; Loïc CODOU ; Catherine ROCCO ; Marc AUGIER ; Marcel DESPROGES Etaient absents excusés avec procuration : Sophie ESCUDIER pouvoir à Odile GIOVANNELLI ; Christian ANDRE pouvoir à Marcel DESPROGES ; Florence DUSSAUT pouvoir à Isabelle MAZAY ; Guillaume BARAGNON pouvoir à Jean-Luc CHAILAN ; Sophie GIMENO pouvoir à Catherine LAPIERRE ; Antoine GIRON pouvoir à Marc SERVILE ; Elisabeth CRES pouvoir à Marc AUGIER ; Laurence MARTIN pouvoir à Loïc CODOU Etaient absents excusés sans procuration : - Etaient absents non excusés sans procuration : Bertrand LEDIEU

Monsieur Jérôme BALLESTEROS, rapporteur,

Soumet au conseil municipal le vote des subventions communales de fonctionnement aux associations au titre de l'année 2025.

Les attributions ont été étudiées à partir d'un dossier administratif type et en fonction des critères d'évaluation portant sur le caractère exhaustif des informations transmises et de l'implication des associations au dynamisme de la vie locale et validées par la commission des sports et associations réunie le 29 avril 2025.

Mesdames Elisabeth CRES et Alice BROSSETTE, en tant que membres de l'association, ne prennent pas part au vote concernant l'attribution de la subvention à Concept Vaunageol.

Le rapport de Monsieur Jérôme BALLESTEROS entendu,

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

VU les propositions de la commission sports et associations ;

DÉCIDE d'allouer les subventions de fonctionnement aux associations selon les tableaux ci-dessous :

(Les élus membres du bureau d'une association se retirent lors du vote de la subvention à l'association concernée)

Nom de l'Association	Montant de la subvention de fonctionnement 2025	Période(s) de versement	VOTE
Association Abeille et Bio diversité	300 €	juin	UNANIMITE
Association Accroplanches	300 €	juin	UNANIMITE
Association Caveirac Vaunage	350 €	juin	UNANIMITE
Association Concept Vaunageol	1 300 €	juin	UNANIMITE
Association des Parents d'Élèves (A.P.E.)	1 000 €	juin	UNANIMITE

Association Gymnastique Volontaire	800 €	juin	UNANIMITE
Association la boule amicale	1 450 €	juin	UNANIMITE
Association la Recyclerie vague verte	300 €	juin	UNANIMITE
Association les Bipèdes de la Vaunage	350 €	juin	UNANIMITE
Association Je Tu Il Nous	300 €	juin	UNANIMITE
Association les Mythos Kondriack	300 €	juin	UNANIMITE
Association les loups de la vaunage	500 €	Juin	UNANIMITE
Association les Ouistitis	500 €	juin	UNANIMITE
Association Motos Sécurité Epreuves	200 €	juin	UNANIMITE
Association Pierre Sèche et Garrigue de Caveirac	600 €	juin	UNANIMITE
Association Sport Nature et Découverte (SND)	700 €	juin	UNANIMITE
Association Sporting club de la Vaunage (Handball)	400 €	juin	UNANIMITE
Association Vacances Sports Loisirs (Judo club de la Vaunage)	800 €	juin	UNANIMITE
Cercle taurin Paul Ricard	400 €	juin	UNANIMITE
Club de la font d'Arques	1 000 €	juin	UNANIMITE
Club de rugby vaunageol	1 300 €	juin	UNANIMITE
Club de Tir Saint Roch	1 000 €	juin	UNANIMITE
Club Josie Martial – décors et porcelaine	400 €	juin	UNANIMITE
Ecole de Musique (E.M.C.N.R.)	1 000 €	juin	UNANIMITE
FNACA	350 €	juin	UNANIMITE
Karaté Caveirac Vaunage	200 €	juin	UNANIMITE
Roller Dance Company	400 €	juin	UNANIMITE
OCCE école élémentaire	2 500 €	juin	UNANIMITE
OCCE Ecole Maternelle	1 500 €	juin	UNANIMITE
Société de Chasse	1 000 €	juin	UNANIMITE
Tennis Club de Caveirac	2 000 €	juin	UNANIMITE
Union de la Jeunesse Caveiracoise	6 000 €	juin	UNANIMITE

DIT que ces sommes, soit au total **29 500 €**, seront mandatées à l'article correspondant du budget communal.

AUTORISE Monsieur le Maire ou à défaut l'élu délégué à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,
A Caveirac, le 23 mai 2025

Le Maire
Jean-Luc CHAILAN

La Secrétaire de séance
Sophie LINGERAT

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par site internet <https://www.telerecours.fr>